

# Déclaration de conformité CE

TRENOIS  
DECAMPS

DELTA PLUS GROUP déclare l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

**HAR22\_** - HAR22

**Désignation :**

HARNAIS ANTICHUTE "RIPLIGHT SYSTEM II®" - 2 POINTS D'ACCROCHAGE (DORSAL/STERNAL)

**Tailles :**

L

**Coloris :**

Noir / Orange



**Descriptif :**

Harnais extensible avec vagues extensibles "Riplight System II®" brevetées. 2 points d'accrochage antichute (dorsal - sternal). 4 boucles de réglage.

Conforme aux exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE, notamment en terme de conception, d'ergonomie et d'innocuité.

Conforme aux exigences et méthodes d'essai des normes EN363, EN364, EN365, EN361.

Testé à 140 kg suivant EN361, voir marquage produit.

Autres composants : Connecteur ou Gilet ou Ceinture ou Absorbant d'énergie ou Longe : Respecter les consignes décrites dans la fiche technique qui lui est propre.

Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type : N° 0082.022.160.10.13.0290 , délivrée par le laboratoire APAVE SUDEUROPE SAS (0082) , CS60193 - 13322 MARSEILLE CEDEX 16 - France.

La production de cet article est soumise au système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance (article 11B de la directive 89/686/CEE) sous le contrôle de l'organisme habilité n° 0082 - APAVE SUDEUROPE SAS - CS60193 - 13322 MARSEILLE CEDEX 16 - France



Fait à APT, le : 15/10/2013

Alexandre DESROCHES  
General Manager

